



## *Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain*

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, directeur général/secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal au cours de laquelle les points suivants seront traités :

- Cinq (5) demandes de dérogation mineure seront traitées
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 septembre 2021.
- Adoption du règlement d'emprunt # 74 de la RIDL pour l'achat du déchiqueteur de matériaux secs.
- Autorisation d'utiliser le terrain derrière la Salle Arc-en-Ciel pour faire du ski de fond.
- Embauche de soutien administratif.
- Renouvellement de l'entente de travail entre la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain et l'organisme Sphère.
- Résolution pour faire l'achat d'un nouveau système d'alarme.
- Adoption d'un registre de la liste de personne vulnérable dans la municipalité.

Cette session sera tenue le mercredi, **29 SEPTEMBRE À 19 H 00**, à la Salle Arc-en-Ciel.

\*\*\*\*\*

Donné à Notre-Dame-de-Pontmain, ce vingtième (22<sup>e</sup>) jour de septembre deux mille vingt et un (2021).

Directeur-général/secrétaire-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé, en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil, entre 8 h 00 et 16 h 00, le 22 septembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-deuxième (22<sup>e</sup>) jour de septembre deux mille vingt et un (2021).

Sylvain Langlais  
Secrétaire-trésorier